



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Lyon Turin

Question écrite n° 61634

## Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la réalisation de la Transalpine Lyon-Turin-Milan. En effet, en janvier dernier, lors du sommet franco-italien, un accord global a été scellé pour la réalisation d'ici à 2015 de cette liaison ferroviaire. Cette décision a ainsi rendu opérationnel l'engagement pris par les chefs d'Etat européens au sommet d'Essen de décembre 1994. Si l'on pouvait alors se réjouir des conclusions de ce sommet, il s'avère aujourd'hui que, malgré un contexte favorable, le projet prend un retard inquiétant, faute de financement. Or, ce projet, clé de voûte du système de transport européen fret et voyageurs, ne sera mobilisateur que s'il affiche clairement ses caractéristiques et ses délais de réalisation ainsi que la mise en place des procédures administratives et financières. Aussi, il lui demande s'il entend, dans un bref délai, publier un programme clair indiquant les étapes de la réalisation, le budget prévisionnel et le budget affecté, dès cette année, pour garantir l'objectif fixé (2015) de mise en service de cette liaison.

## Données clés

**Auteur :** [M. Henry Chabert](#)

**Circonscription :** Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61634

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, transports, logement et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2001, page 3053